

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1429 du Jeudi 15 Janvier 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
[alger16 le quotidien](#)

SCAN ME



RÉUNION DU GOUVERNEMENT



D'IMPORTANTS DOSSIERS EXAMINÉS

P. 3

TRANSPORT FERROVIAIRE



LA LIGNE BÉCHAR-TINDOUF INAUGURÉE

P. 4

SANTÉ - MAGAZINE



MANGER DES FRUITS SECS LE SOIR EST-CE UNE BONNE IDÉE ?

P. 11

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L'ALGÉRIE ACCÉLÈRE LA TRANSITION

MOHAMED SAYOUD, EXPERT EN ÉCONOMIE ET EN INVESTISSEMENT ALGÉRO-ALLEMAND, À **ALGER16** :

«UNE ÉCONOMIE MODERNE NE PEUT PAS FONCTIONNER DURABLEMENT AVEC DU CASH»

Pp. 6 et 7



LE GÉANT DE L'AUTOMOBILE PRÉVOIT UNE PRODUCTION EN DEHORS DE L'EUROPE



P. 5

Savez-vous

LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE SE DOTE D'UN NOUVEAU SITE ÉLECTRONIQUE

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement de son nouveau site électronique, et ce, dans le cadre du renforcement de sa présence numérique visant à faciliter l'accès à l'information.

Cette mesure s'inscrit « dans le cadre des efforts du ministère pour moderniser les outils de communication institutionnelle, ce site étant un espace de communication référentiel à même de faciliter l'accès à l'information, de renforcer la transparence et de rapprocher les services du secteur des jeunes, des acteurs et des institutions », lit-on dans le communiqué.

Le site <https://mjeunesse.gov.dz> offre un

contenu actualisé comprenant les nouveautés, les programmes, les opportunités et les activités nationales, en sus d'espaces dédiés à la présentation des politiques et des initiatives du secteur, en cohérence avec l'orientation stratégique de l'Etat vers la révolution de l'administration et l'amélioration de la qualité de la communication publique », précise la même source.

A ce titre, le ministère de la Jeunesse a invité toutes les personnes intéressées à visiter le site et à consulter son contenu, en tant que canal officiel pour l'information, le suivi et l'interaction, via le lien évoqué.



TRAFIG DE DROGUES ET DE COCAÏNE TROIS RÉSEAUX CRIMINELS DÉMANTELÉS PAR LA DGSN

Les services de la Sûreté nationale ont enregistré des résultats significatifs dans la lutte contre le trafic de drogue et de substances psychotropes, en procédant au démantèlement de trois réseaux criminels organisés et à l'arrestation de quatorze personnes, parmi lesquelles figure une femme. Selon un communiqué rendu public mardi dernier par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), « ces opérations ont été menées par les équipes opérationnelles de la Sûreté centrale de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS) dans plusieurs régions du pays ». La première intervention, réalisée dans une wilaya de l'ouest du pays, a

permis de déjouer une tentative de transfert d'une importante quantité de kif traité, estimée à un quintal et vingt kilogrammes. Cette marchandise était soigneusement dissimulée dans des cavités aménagées à l'intérieur de la structure d'un véhicule utilitaire, utilisé pour le transport de la drogue. La deuxième opération, menée au niveau de la wilaya d'Alger, s'est soldée par la saisie de 38 kilogrammes de cocaïne, un stupéfiant dur particulièrement dangereux en raison de ses graves répercussions sur la santé publique et de son lien avec des réseaux criminels structurés. La troisième



opération a, quant à elle, permis de mettre en échec une activité criminelle organisée visant à faire transiter une cargaison de substances psychotropes vers l'une des wilayas du nord du pays. À cette

occasion, les services de sécurité ont procédé à la saisie de 59 340 capsules de type Prégabaline. Les différentes opérations ont été conduites sous la supervision des parquets territorialement compétents et ont également abouti à la récupération de sept véhicules de différents types et catégories, utilisés par les réseaux criminels dans leurs activités illicites. À l'issue des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant les procureurs de la République compétents près le pôle pénal spécialisé de la wilaya d'Oran, ainsi que devant les juridictions de Koléa dans la wilaya de Tipasa et de Dar El Beïda à Alger.

CHÔMAGE MONDIAL UN TAUX STABLE DE 4,9% PRÉVU EN 2026

Le taux de chômage mondial devrait rester stable en 2026, à 4,9 %, selon le rapport annuel de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur l'emploi et les questions sociales, rendu public hier.

L'organisation onusienne met toutefois en garde contre la persistance des difficultés rencontrées par les jeunes sur le marché du travail, ainsi que contre les risques liés à l'intelligence artificielle (IA), à l'automatisation et aux tensions commerciales actuelles.

Selon le rapport, l'IA et l'automatisation pourraient accentuer les obstacles à l'emploi, en particulier pour les jeunes diplômés des pays à revenus élevés.

« Si l'impact global de l'IA sur l'emploi des jeunes demeure incertain, son ampleur potentielle justifie une vigilance étroite », souligne l'OIT. Le document relève également la persistance des inégalités de genre, les femmes ne représentant que deux cinquièmes de l'emploi mondial et ayant 24 % de chances en moins que les hommes de participer au marché du travail. Par ailleurs, l'OIT met en évidence l'effet des mutations démographiques et des perturbations du commerce mondial sur l'emploi, appelant à des politiques coordonnées visant à renforcer la productivité, réduire les inégalités et faire du commerce et de la technologie des leviers du travail décent, notamment dans les pays les plus pauvres.

NESDA CAMPAGNE DE PROMOTION DE L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL À ALGER

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a lancé, mardi dernier, une vaste campagne de sensibilisation et d'information à destination des diplômés des instituts nationaux spécialisés dans la formation et l'enseignement professionnels dans le cadre de la stratégie nationale visant à stimuler l'esprit entrepreneurial, selon un communiqué officiel.

Cette campagne, orchestrée par l'antenne NESDA d'Alger-Centre sous le slogan « Formation spécialisée pour des projets entrepreneurial réussis », s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique nationale qui met en avant le rôle crucial des micro-entreprises dans le développement économique.

L'initiative a débuté mardi dernier à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) Mohamed-Tayeb-Boucenna, à Hussein Dey, avant de se poursuivre à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle des travaux publics et du bâtiment (ITTPB) de Kouba, puis demain à l'INSFP Moudjahid-El Hadi-Djeddi de Ben Aknoun.

La campagne vise à établir un dialogue direct avec les étudiants et stagiaires, notamment ceux porteurs d'idées et de projets innovants, afin de les orienter vers



l'entrepreneuriat et le développement économique durable. Les participants seront informés des avantages fiscaux et des dispositifs de financement proposés par la NESDA, tout en bénéficiant de formations spécialisées en gestion et en entrepreneuriat, conçues pour renforcer leurs compétences essentielles à la création d'entreprise.

Par ailleurs, la campagne prévoit un accompagnement technique personnalisé, des conseils pour transformer les idées en projets économiques viables et un système de suivi pour garantir la pérennité et le succès à long terme de ces initiatives.

À travers cette démarche, NESDA réaffirme son engagement auprès des diplômés des instituts spécialisés, considérés comme une source de compétences techniques génératrices de valeur ajoutée, et térite sa volonté de faire de la formation professionnelle un véritable levier d'investissement au service du développement économique.

L'agence invite les stagiaires et jeunes entrepreneurs à visiter les stands d'information et d'exposition mis en place à cette occasion, pour rencontrer les conseillers et mentors et bénéficier de leur expertise.

Abir Menasria

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S.G.A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadjia

Rédaction
M. B. Khadjia
Yacine O.
G. Salah Eddine
Iamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chilab
Chehlat Meriem
Lazela Omar
Abir Menasria

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com

26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.annales@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

RÉUNION DU GOUVERNEMENT D'IMPORTANTS DOSSIERS EXAMINÉS

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif relatif à l'ouverture des classes spéciales dans le milieu scolaire et le projet de création de l'Orchestre Philharmonique d'Algérie ainsi que le référentiel national de formation et de compétences, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.



Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités d'ouverture des classes spéciales dans le milieu scolaire ordinaire et du bénéfice des aménagements raisonnables durant le déroulement des examens et des concours, au profit des personnes ayant des besoins spécifiques. Cette démarche s'appuie sur une approche d'intégration effective des personnes ayant des besoins spécifiques dans des classes spéciales dans le milieu scolaire ordinaire, en coordination avec les secteurs chargés de la solidarité nationale, de l'éducation nationale et de la santé.

Il s'agit également de la concrétisation du principe d'égalité des chances, en garantissant à cette catégorie d'élèves le droit à l'éducation et à l'enseignement sans discrimination, à travers un soutien pédagogique approprié avec des aménagements qui leur permettent de poursuivre leur scolarité et de passer leurs examens et concours dans des conditions adaptées. Par ailleurs, le gouvernement a entendu une communication sur le projet de création de l'Orchestre philharmonique d'Algérie visant à consolider la présence de l'Algérie sur la scène culturelle internationale en tant que force culturelle active. La création d'un orchestre national

professionnel, incarnée par l'Orchestre philharmonique d'Algérie, représente une nécessité urgente et une garantie fondamentale pour interpréter, réinterpréter et célébrer le patrimoine musical national. Le rôle premier de l'orchestre est de préserver ce patrimoine, de cultiver le goût artistique, de développer les talents et de soutenir la créativité musicale.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le référentiel national de formation et de compétences, en tant que l'une des réformes structurelles engagées par le secteur de la formation professionnelle dans le cadre d'une vision globale visant à améliorer l'employabilité, à développer les ressources humaines et à opérer une transition qualitative d'une logique de formation par programmes vers une approche moderne centrée sur les compétences professionnelles recherchées sur le marché du travail. Ce cadre de référence permet une lecture unifiée et claire des besoins en compétences au niveau national et assure la coordination entre les politiques de formation, d'emploi et d'investissement, en reliant directement les parcours de formation aux professions officiellement reconnues dans la classification nationale des professions et de l'emploi». **R. N.**

TEXTE DE LOI PORTANT STATUT DE LA MAGISTRATURE LES ENJEUX D'UNE RÉFORME AU SERVICE DE L'ÉTAT DE DROIT

Lors d'une séance plénière tenue mardi dernier au Conseil de la Nation, à Alger, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaïa, a affirmé que le projet de loi organique relatif au statut de la magistrature vise à renforcer l'autonomie des magistrats et à garantir la dignité de leur fonction, conformément aux principes consacrés par la Constitution de 2020. Devant les membres de la chambre haute, le ministre a rappelé que la révision constitutionnelle a érigé le pouvoir judiciaire en pilier fondamental de l'État, consacrant l'indépendance du magistrat, désormais soumis uniquement à l'autorité de la loi. Il a souligné que le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), présidé par le président de la République, est désormais compétent pour l'ensemble des questions professionnelles et disciplinaires liées à la carrière des juges. M. Boudjemaïa a expliqué que ce processus de réforme s'inscrit dans une dynamique plus large de modernisation de l'arsenal juridique national, jetant les bases d'un système judiciaire moderne, fondé sur la spécialisation des magistrats,

la qualité de leurs décisions et l'excellence de leurs performances, afin d'instaurer une justice efficace et crédible. Le projet de loi s'articule autour de deux axes majeurs : la consolidation de l'indépendance du juge et la protection de l'éthique professionnelle. Il introduit également de nouvelles règles encadrant les mutations dans une logique d'équilibre entre les exigences du service public de la justice et la situation personnelle du magistrat. Le ministre a rappelé que le texte instaure une interdiction stricte de toute affiliation partisane, de toute activité politique ou de l'exercice de mandats électifs pour les magistrats. Le cumul avec une activité rémunérée est également prohibé, à l'exception des missions d'enseignement et de formation, soumises à une autorisation préalable. La nouvelle loi organique définit par ailleurs les garanties accordées aux magistrats en cas de poursuites disciplinaires, tout en identifiant clairement les fautes graves pouvant entraîner une révocation définitive. Elle intègre

également les dispositions relatives au régime de retraite des magistrats. Le texte renforce les prérogatives du Conseil supérieur de la magistrature en lui confiant la gestion des promotions et des listes d'aptitude, tout en l'habilitant à identifier les nouvelles fonctions judiciaires au niveau des plus hautes juridictions du pays. Il précise également les catégories de fonctions au sein de l'appareil judiciaire et les règles de nomination, en distinguant clairement les postes relevant de la présidence de la République de ceux du ressort exclusif du CSM. Les membres du Conseil de la Nation ont unanimement salué un texte qui consolide les fondements de la justice et réaffirme l'indépendance de l'autorité judiciaire par rapport aux autres pouvoirs, garantissant ainsi l'équilibre institutionnel. Certains sénateurs ont toutefois insisté sur la nécessité de clarifier certains concepts juridiques, notamment ceux relatifs aux mutations professionnelles et au régime disciplinaire, afin d'éviter toute interprétation divergente.

En réponse, M. Boudjemaïa a assuré que le Conseil supérieur de la magistrature devient l'unique instance chargée de la gestion des carrières et des sanctions disciplinaires, excluant toute immixtion du ministère de la Justice, sauf dans des cas exceptionnels strictement encadrés par la loi. Il a précisé que le mouvement des magistrats est désormais régi par les dispositions rigoureuses de l'article 9, le ministre conservant uniquement un rôle de proposition destiné à garantir la continuité du service judiciaire. La progression de carrière, a-t-il conclu, repose sur des critères objectifs incluant l'ancienneté, la compétence professionnelle, l'éthique et le rendement. La loi prévoit également des garanties juridiques permettant aux magistrats de contester les décisions relatives à leur promotion. L'ouverture de la séance a été marquée par la confirmation de la qualité de membre du Conseil de la nation de M. Abdennacer Hamoud, nommé pour un mandat de six années au titre du tiers désigné. **Omar Lazela**

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC L'ANP MET EN ÉCHEC DES TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 3 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ

Des tentatives d'introduction de plus de trois (3) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 40 narcotrafiquants ont été arrêtés, lors d'opérations effectuées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 8 au 13 janvier en cours, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 8 au 13 janvier 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui ont démontré le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté (5) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 40 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 4 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 34,7 kilogrammes de cocaïne et 222.218 comprimés psychotropes ont été saisis". "A Tamanrasset, Bordj Badij Mokhtar et Illizi, des détachements de l'ANP ont arrêté 200 individus et

saisis 36 véhicules, 132 groupes électrogènes, 107 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", selon le bilan.

De même, "12 autres individus ont été appréhendés et un (1) fusil mitrailleur de type FMPK, 3 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 4 fusils de chasse, 33.050 litres de carburants destinés à la contrebande ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, "les Gardes-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 71 individus à bord d'embarquements de construction artisanale, alors que 205 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan de l'ANP.

PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'IMPORTANCE DE LA FORMATION SOULIGNÉE

La formation constitue une nécessité stratégique pour permettre à l'Algérie de faire face aux défis croissants du changement climatique. C'est ce qu'a affirmé, mardi dernier à Alger, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, à l'occasion d'une réunion de travail tenue au siège de l'Office météorologique national (ONM).

La ministre a indiqué que le projet de Plan national d'adaptation au changement climatique (PNA), élaboré sous la supervision de son département avec la contribution de plusieurs secteurs, vise à renforcer les capacités nationales en matière d'anticipation, de prévention et de gestion des impacts climatiques. Elle a insisté sur l'importance de la formation des acteurs environnementaux, des collectivités locales et des communautés locales, considérée comme un levier essentiel pour la mise en œuvre effective de ce plan.

Mme Krikou a souligné que le PNA repose sur une approche intégrée englobant les dimensions économique, sociale et environnementale, ce qui nécessite l'implication active des autorités locales,



des acteurs territoriaux et de la société civile. Elle a également mis en avant la coordination multisectorielle autour de ce projet, impliquant notamment les secteurs de l'agriculture, des ressources en eau, de l'énergie, de l'enseignement supérieur, de la santé et de l'habitat dans le cadre du Comité national du climat (CNC), en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, les collectivités locales, le secteur des transports et la Délégation nationale aux grands risques. Dans ce contexte, la ministre a précisé que son département a lancé des sessions de formation destinées à renforcer les compétences des

intervenants locaux, des élus et des acteurs de la société civile. La première phase de ce programme concerne 28 wilayas et vise à améliorer la maîtrise des mécanismes d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques environnementaux.

Mme Krikou a, par ailleurs, souligné le rôle central de l'Office météorologique national, qu'elle a qualifié d'outil stratégique et indispensable à l'élaboration et à l'orientation des politiques nationales d'adaptation climatique. Elle a rappelé que l'ONM dispose de moyens humains et techniques importants, notamment un

réseau national de 85 stations de surveillance météorologique et climatique en temps réel, contribuant à l'alerte précoce et à une meilleure gestion des risques.

De son côté, Samir Grimes, expert chargé de l'élaboration du Plan national d'adaptation au changement climatique, a indiqué que ce plan est en cours de finalisation avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la contribution d'une équipe d'experts algériens issus de différents domaines. Selon lui, l'objectif est de renforcer les compétences nationales en matière de protection climatique tout en consolidant la coopération intersectorielle. L'expert a également précisé que le projet intègre un volet consacré à la planification financière de l'adaptation, soulignant que l'évaluation et la maîtrise des coûts liés aux mesures d'adaptation permettront à l'État d'anticiper et d'éviter des charges financières lourdes induites par les perturbations climatiques et environnementales.

Dans cette perspective, M. Grimes a rappelé que l'Algérie a engagé plusieurs projets structurants pour renforcer sa sécurité environnementale, citant notamment le programme national de dessalement de l'eau de mer, la réhabilitation du Barrage vert dans une approche environnementale, économique et sociale, ainsi que le développement de l'agriculture saharienne et des énergies renouvelables.

Abir Menasria

ALGÉRIENNE DES AUTOROUTES (ADA)

LIVRAISON D'UN LINÉAIRE GLOBAL DE 118 KM EN 2025

L'Algérienne des autoroutes (ADA) a dressé un bilan globalement positif de l'exercice 2025, marqué par la mise en service d'un linéaire total de 118 kilomètres d'autoroutes. L'établissement public a également engagé une dynamique de relance de projets structurants longtemps à l'arrêt, à la faveur d'une actualisation des cadres contractuels, selon les données communiquées par l'ADA à des médias nationaux.

Ce bilan fait état de la réception de plusieurs tronçons stratégiques, notamment sur la pénétrante de Batna (20,86 km) et la voie rapide reliant Tissemsilt à l'autoroute Nord-Sud (69,4 km). A cela s'ajoutent les raccordements de Mascara (14,8 km) et de Tizi Ouzou (5 km) à l'autoroute Est-Ouest (AEO), ainsi qu'un segment de 8 km de la 4^e rocade d'Alger entre Khemis Miliana et Berrouaghia. Parallèlement à ces livraisons, l'ADA a finalisé la révision des cahiers des charges de plusieurs chantiers suspendus, en vue d'une reprise effective des travaux dès 2026. Cette démarche vise à améliorer les conditions d'exécution des projets, tout en imposant des exigences accrues en matière de sécurité, de qualité et de planification. Les projets concernés par cette phase de redémarrage incluent la liaison Guelma-AEO, dont le taux d'avancement atteint 22 %, la pénétrante de Skikda (39 %) ainsi que celle de Ténès, qui a franchi le seuil des 50 % avec un taux de réalisation de 51 %, selon les chiffres fournis par l'ADA.

Sur le volet de la maintenance, l'année 2025 a permis la réhabilitation de sections dégradées sur un linéaire de 83,4 km, ainsi que la réparation d'un ouvrage d'art. L'entreprise a également procédé à la rénovation de 365 mètres linéaires de joints de chaussée et à la pose ou au remplacement de 516 panneaux de signalisation directionnelle dans un souci d'amélioration de la sécurité routière. Les interventions ont en outre concerné la signalisation horizontale de 66 échangeurs, la mise en place de 25 000 mètres linéaires de dispositifs de retenue métalliques, ainsi que l'achèvement des études relatives à neuf zones sujettes à des glissements de terrain ou à des

instabilités géotechniques. Pour l'exercice 2026, la feuille de route de l'Algérienne des autoroutes s'articule autour de la poursuite de grands projets de liaisons autoroutières et de rocade, en parallèle avec des opérations ciblées de maintenance et de consolidation sur 51 km du réseau existant. Selon la même source, le plan d'action met l'accent sur des chantiers stratégiques destinés à désenclaver plusieurs régions et à optimiser la logistique du transport de personnes et de marchandises. Il prévoit notamment l'achèvement d'un tronçon de 30 km sur la liaison autoroutière reliant le port de Djen Djen à l'AEO, un projet d'envergure totalisant 110 km.

L'ADA table également sur la réalisation de 13 km supplémentaires sur l'axe de la 4^e rocade d'Alger,

infrastructure majeure reliant les échangeurs de la RN18 et de la RN1. Concernant la pénétrante de Tizi Ouzou, reliant l'AEO à Djebbahia, le programme prévoit la mise en service de 14 km sur un tracé global de 48 km.

Par ailleurs, l'axe reliant le port de Béjaïa à l'échangeur d'Ahni, long de 100 km, verra la livraison d'un segment additionnel de 5 km. Sur la liaison Batna-AEO, l'entreprise publique ambitionne une progression de 34 km du linéaire. Quant à la pénétrante de Mostaganem, les efforts se concentreront sur l'achèvement d'une trémie au niveau du périphérique urbain, afin de sécuriser et de fluidifier l'accès à cet axe stratégique de 60 km.

En matière d'entretien pour 2026, l'ADA prévoit le lancement d'opérations de renforcement et de maintenance préventive destinées à prolonger la durée de vie des infrastructures et à garantir la sécurité des usagers. Les travaux de consolidation concerneront 51 km du réseau autoroutier, parallèlement au renouvellement de 2 832 mètres linéaires de joints de chaussée répartis sur 83 ouvrages d'art.

Un volet spécifique sera enfin consacré à la wilaya de Tlemcen, où huit zones de glissement de terrain feront l'objet de travaux de confortement dans une optique de prévention des risques et de sécurisation durable du réseau.

Omar Lazela

TRANSPORT FERROVIAIRES

LA LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR-TINDOUF INAUGURÉE

La ligne ferroviaire stratégique reliant Béchar à Tindouf et à la mine de Gara Djebilet a marqué une étape importante hier avec son tout premier voyage officiel depuis Béchar. Ce projet colossal, long d'environ 950 km, entre désormais dans sa phase finale après des livraisons partielles en 2025 et des premiers essais techniques lancés en janvier 2026.

Pensée pour faciliter l'évacuation du minerai de fer de Gara Djebilet vers les ports et réduire l'isolement du Sud-Ouest algérien, la ligne pourra transporter jusqu'à 50 millions de tonnes par an, grâce à des convois pouvant dépasser les 2 km de long. Les derniers tronçons, notamment Hammaguir-Oum El Assel, sont en cours de finition, avec une mise en service complète prévue pour cette année, coïncidant avec le démarrage de la production de la mine.

A noter que les délais de réalisation et de livraison de ce projet phare ont été respectés à la lettre. Cette inauguration symbolise un pas majeur vers le renforcement des infrastructures industrielles et économiques dans la région.

G. S. E.

LE GÉANT DE L'AUTOMOBILE ALLEMAND ANNONCE UNE PRODUCTION EN DEHORS DE L'EUROPE

OPEL **CHOISIT L'ALGÉRIE**



L'annonce n'est pas anodine. Elle dépasse largement le cadre d'un simple investissement industriel. En choisissant l'Algérie pour accueillir un nouveau site de production hors d'Europe, le constructeur automobile allemand Opel envoie un signal fort aux marchés, aux industriels et aux investisseurs internationaux. Un signal qui s'inscrit dans une dynamique plus large de transformation de l'économie algérienne, où l'industrie, l'immobilier et les infrastructures avancent désormais de concert.

C'est par une publication sur son compte LinkedIn que Florian Huettl, Chief Executive Officer (CEO) d'Opel Automobile, a officialisé mardi dernier la décision du groupe. L'Algérie devient ainsi un nouveau pilier de la stratégie industrielle internationale d'Opel, notamment dans la région Moyen-Orient et Afrique, tout en s'intégrant au dispositif productif européen du constructeur.

Au-delà du symbole, cette implantation traduit une lecture stratégique précise du moment algérien. Depuis plusieurs années, le pays s'est engagé dans une recomposition profonde de son modèle économique, fondée sur la relance de l'industrie locale, la montée en gamme des chaînes de valeur et la structuration d'un environnement attractif pour les investissements productifs. L'industrie automobile en est aujourd'hui l'un des révélateurs les plus visibles.

Selon Florian Huettl, le choix de l'Algérie n'est ni opportuniste ni improvisé. Il est le résultat de près de deux années de travail, de consolidation de partenariats locaux et d'évaluations industrielles approfondies. « Le renforcement progressif des partenariats locaux a conduit naturellement à cette nouvelle phase, la création d'une unité de production dédiée en Algérie », a-t-il expliqué, soulignant que le futur site sera principalement orienté vers le marché national, tout en venant compléter le réseau industriel européen d'Opel.

Cette approche hybride, mêlant production locale et intégration transrégionale, correspond à la nouvelle doctrine industrielle des grands groupes automobiles, soucieux de sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement, de réduire les coûts logistiques et de se rapprocher

des marchés finaux. Pour Opel, l'Algérie apparaît comme un hub naturel, à la croisée de l'Afrique, du Bassin méditerranéen et du Moyen-Orient. Le responsable d'Opel a, par ailleurs, révélé avoir récemment pris part à une séance de travail en Algérie avec Samir Cherfan, membre du comité exécutif du groupe Stellantis. Ces échanges ont été consacrés à l'avancement du futur site industriel ainsi qu'à l'intégration progressive de nouveaux modèles Opel au sein de l'écosystème industriel algérien. Cette décision constitue un tournant stratégique majeur, non seulement pour Opel, mais également pour l'Algérie et pour Stellantis à l'échelle régionale. Elle illustre une orientation assumée en faveur de la production locale, de l'intégration industrielle et de l'investissement de long terme, perçus comme des leviers déterminants d'une croissance durable.

Dans ce cadre, Opel a réaffirmé son engagement à préserver les standards d'excellence de l'ingénierie allemande, tout en les inscrivant dans une production désormais « fièrement réalisée en Algérie ». Le constructeur ambitionne de poursuivre le renforcement de l'écosystème industriel gravitant autour de ce projet, afin de générer une valeur durable au bénéfice du marché algérien et de l'ensemble de la région Afrique-Moyen-Orient.

D'ailleurs, l'annonce d'Opel a rapidement été confirmée par Samir Cherfan, Chief Operating Officer (COO) du groupe Stellantis pour la région Afrique et Moyen-Orient. Dans une publication distincte, le responsable a qualifié le projet d'« étape majeure » non seulement pour Opel, mais aussi pour l'Algérie et pour l'ensemble de la région. Samir Cherfan a révélé avoir récemment participé à une séance de travail à Alger avec Florian Huettl,

consacrée au développement du futur site industriel et à l'intégration de nouveaux modèles Opel dans l'écosystème algérien. Ces discussions illustrent la volonté claire de Stellantis de faire de l'Algérie un pôle industriel structurant, fondé sur la production locale, l'intégration industrielle et l'investissement à long terme.

Cette stratégie s'inscrit dans la continuité des projets déjà engagés par le groupe dans le pays et confirme une orientation de fond : l'Algérie n'est plus perçue comme un simple marché de consommation, mais comme une plateforme industrielle à part entière.

QUAND L'INDUSTRIE AUTOMOBILE SE REDESSINE

En Algérie, cette dynamique intervient dans un contexte de modernisation progressive de l'industrie immobilière. Ces dernières années, le secteur a amorcé une transition vers des projets plus structurés, mieux intégrés aux besoins économiques, avec une attention croissante portée à la qualité des infrastructures, à la planification urbaine et à la durabilité. L'arrivée d'un acteur industriel de rang mondial comme Opel impose de nouveaux standards. Elle stimule la demande pour des zones industrielles modernes, des bâtiments logistiques aux normes internationales, des complexes résidentiels adaptés aux exigences d'une main-d'œuvre qualifiée, ainsi que des services urbains de qualité. À terme, ce type de projet contribue à professionnaliser l'ensemble de la chaîne immobilière, de la conception à la gestion.

Cette recomposition s'inscrit également dans une logique de durabilité. Les grands groupes industriels exigent aujourd'hui des environnements conformes aux normes environnementales, énergétiques et sociales. Cela pousse les promoteurs immobiliers, les

collectivités locales et les aménageurs à repenser leurs pratiques, à intégrer des solutions plus efficientes et à anticiper les besoins futurs.

L'Algérie, engagée dans une stratégie de diversification économique et de montée en gamme de ses infrastructures, trouve dans ces investissements industriels un levier puissant pour moderniser son tissu urbain et immobilier. L'industrie automobile, par sa complexité et ses exigences, agit comme un catalyseur de cette transformation.

Au-delà des retombées sectorielles, le choix d'Opel constitue un message adressé aux investisseurs internationaux. Il témoigne d'une confiance renouvelée dans la trajectoire économique algérienne, dans la stabilité de son cadre réglementaire et dans sa capacité à accueillir des projets industriels lourds. Le maintien par Opel des standards de l'ingénierie allemande, combiné à une production « fièrement réalisée en Algérie », comme l'a souligné Florian Huettl, résume l'esprit de ce projet : conjuguer excellence industrielle et ancrage local, savoir-faire international et valorisation des capacités nationales.

UNE ÉTAPE STRUCTURANTE, PAS UN ABOUTISSEMENT

Rappelons que ce projet s'inscrit dans le prolongement du lancement réussi de la marque Opel en Algérie, intervenu il y a plus de deux ans, et traduit la dynamique positive née du renforcement progressif des partenariats locaux. La future unité de production viendra compléter le réseau industriel déjà déployé par Opel en Europe, tout en offrant une réponse plus fine et plus réactive aux besoins du marché algérien, ainsi qu'à ceux de l'ensemble de la région Afrique-Moyen-Orient.

Alignée sur la stratégie « Made in the region, for the region », cette implantation ambitionne de structurer un écosystème industriel durable, créateur de valeur et d'opportunités pour les clients, les partenaires et le tissu industriel local. Opel et Stellantis ont, à cette occasion, réaffirmé leur volonté de maintenir les standards d'excellence de l'ingénierie allemande, désormais portés par une production fièrement ancrée en Algérie.

L'usine Opel en Algérie n'est pas une fin en soi. Elle représente une étape structurante dans un processus plus large de transformation économique, où l'industrie, l'immobilier, la logistique et les services avancent de manière interdépendante. Pour l'Algérie, l'enjeu est désormais de capitaliser sur ces investissements, d'en maximiser les retombées locales et de poursuivre la construction d'un écosystème industriel compétitif, résilient et durable.

Dans cette perspective, l'annonce d'Opel apparaît moins comme une surprise que comme la confirmation d'un mouvement de fond. Celui d'un pays qui, progressivement, redéfinit sa place dans les chaînes de valeur régionales et internationales, en faisant de l'industrie un moteur central de son développement économique et territorial.

G. Salah Eddine

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L'ALGÉRIE ACCÉLÈRE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE DIGITALE

Le ministère du Commerce a choisi d'adopter une approche plus ferme pour encourager la modernisation des transactions commerciales. Dans ce cadre, les autorités ont invité l'ensemble des commerçants et opérateurs économiques à procéder à l'installation des moyens de paiement électronique dans leurs établissements. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie nationale de numérisation des paiements et de réduction progressive de l'utilisation du cash.

La question de la circulation des flux financiers demeure l'un des angles morts les plus sensibles de l'économie nationale. En Algérie, où l'économie informelle représenterait au moins 3 milliards de dollars, la domination du cash alimente une double dérive : l'opacité des transactions et l'érosion durable de la base fiscale. Le recours massif aux paiements en espèces n'est pas seulement une habitude, mais un mécanisme structurel d'évitement de l'impôt, devenu quasi banal dans de larges segments du commerce. Dans les faits, cette fuite fiscale prive l'État de ressources essentielles et freine l'investissement public, tout en créant une concurrence déloyale entre opérateurs. C'est précisément à ce niveau que la généralisation des paiements électroniques devient un levier stratégique, non seulement pour moderniser les échanges, mais surtout pour réinscrire l'activité commerciale dans des circuits traçables. Dans son contexte, l'installation de moyens de paiement électronique au sein des établissements commerciaux est nécessaire. Les commerçants doivent se rapprocher immédiatement de leurs agences bancaires afin d'obtenir un terminal de paiement électronique (TPE). En tout cas, la volonté des pouvoirs publics est claire ! Il faut



absolument réduire la circulation des espèces et de moderniser en profondeur le secteur commercial national, considéré comme l'un des maillons clés de la réforme économique engagée par l'État.

UN DÉFI LOGISTIQUE MAJEUR : LE CASSE-TÊTE DES TPE

Si la volonté politique est clairement affichée, la réalité opérationnelle soulève néanmoins de sérieuses interrogations. La ruée actuelle des commerçants vers les banques pour l'acquisition de terminaux de paiement électronique met en lumière les limites du parc monétique national. Selon les estimations disponibles, l'Algérie disposerait de moins de 80 000 TPE fonctionnels, alors que le nombre de commerçants et d'opérateurs économiques dépasse largement les deux millions. Le déficit est donc considérable, et pose un défi logistique majeur aux établissements bancaires, déjà soumis à une forte pression. Face à ce risque de pénurie d'équipements physiques, les autorités semblent miser sur des solutions alternatives. Le paiement mobile via QR Code apparaît ainsi comme une option stratégique crédible, plus rapide à déployer, moins coûteuse et mieux adaptée aux contraintes de terrain,

notamment pour les petits commerces et les activités de proximité.

Au-delà de la simple question de l'équipement, c'est une transformation structurelle du système économique qui se dessine. Le basculement vers les paiements électroniques instaure une traçabilité systématique des transactions. Chaque opération devient une donnée enregistrée, créant une empreinte fiscale difficilement contournable. Cette transparence accrue réduit mécaniquement les marges de manœuvre de l'évasion fiscale et contribue à élargir l'assiette fiscale nationale, un enjeu central pour la consolidation des finances publiques. Du point de vue du citoyen-consommateur, la transition, bien que brutale dans ses modalités, pourrait générer des bénéfices tangibles à moyen terme. La sécurisation des paiements, la réduction des risques liés au transport de liquidités et la fluidification des transactions figurent parmi les avantages souvent mis en avant par les défenseurs de la numérisation.

UN PARI DÉCISIF POUR 2026

En 2026, la généralisation des paiements électroniques ne relève plus d'un simple choix technique, mais

d'une nécessité pour l'économie algérienne. Dans un monde où les économies européennes ont déjà intégré la traçabilité financière comme norme, l'Algérie accuse encore un retard structurel évident, tant en matière d'infrastructures que de culture monétique. Ce décalage, s'il persiste, risque d'accentuer la marginalisation du pays dans les chaînes de valeur modernes et de prolonger la dépendance au cash et à l'informel. Pour autant, cette transition tardive peut devenir un levier de rattrapage rapide. Si elle est menée avec cohérence, accompagnée d'investissements massifs et d'une adaptation aux réalités du terrain, l'Algérie dispose des atouts nécessaires pour s'imposer comme l'un des leaders africains de la finance digitale.

La taille de son marché, la dynamique de sa population et la volonté politique affichée peuvent transformer cette contrainte en opportunité historique.

L'enjeu dépasse donc la simple modernisation des moyens de paiement. Il s'agit de refonder la relation entre l'État, l'économie et le citoyen, en instaurant une transparence durable, condition sine qua non d'une croissance stable, crédible et inclusive.

Reste désormais une question centrale : cette accélération forcée suffira-t-elle à ancrer durablement l'Algérie dans l'économie digitale en 2026 ? Le succès de cette réforme dépendra autant de la capacité des institutions à accompagner techniquement les commerçants que de l'adhésion progressive des consommateurs à de nouveaux usages.

En tout cas, la fin du « tout-cash » ne relève plus du discours incantatoire ni d'une ambition différée. Elle s'inscrit désormais dans un chantier structurant, engagé, dont les répercussions dépasseront largement le seul périmètre du commerce pour redessiner en profondeur les équilibres de l'économie nationale.

G. Salah Eddine

GÉNÉRALISATION DU E-PAIEMENT

LA TUTELLE MISE SUR LA SENSIBILISATION PLUTÔT QUE LA CONTRAINTE

Le responsable du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a confirmé, lors de la dernière réunion de mardi passé, l'engagement du ministère à étendre les systèmes de paiement électronique (TPE) aux commerces grâce à une stratégie axée sur la sensibilisation. Dans une interview accordée à une radio algérienne, Wahiba Zaknoune, sous-directrice du commerce électronique au ministère, a expliqué que la stratégie actuelle vise à «sensibiliser les commerçants» à l'importance de se doter de terminaux de paiement électronique (TPE), ajoutant qu'«aucune mesure coercitive» n'a jamais été envisagée. Elle a souligné que le ministère intensifie ses campagnes de sensibilisation auprès des

commerçants afin de répondre à leurs éventuelles interrogations, précisant qu'«il n'y a pas de date limite» pour ce processus, et que toutes les informations pertinentes seront diffusées «par le ministère via ses canaux officiels».

Après avoir exhorté le public à ne pas se laisser induire en erreur par les fausses informations circulant sur ce sujet, Mme Zaknoune a insisté sur la nécessité d'accélérer la procédure de demande de terminaux de paiement électronique auprès des banques afin de participer à la généralisation de ce type de transaction, qui facilite l'activité commerciale.

Concernant les délais de réception des terminaux après le dépôt de la demande, la responsable a expliqué ces délais par le temps

nécessaire à la vérification de la conformité technique et de sécurité du terminal, à sa configuration et à «sa connexion au réseau bancaire».

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national entend accompagner progressivement les commerçants dans l'adoption des terminaux de paiement électronique, en privilégiant l'information et la sensibilisation plutôt que des mesures coercitives. Cette approche graduelle, sans date limite imposée, vise à sécuriser et faciliter les transactions commerciales tout en rassurant les commerçants sur les aspects techniques et administratifs liés à l'installation des TPE, ouvrant la voie à une modernisation durable du secteur commercial.

Abir Menasria

MOHAMED SAYOUD. EXPERT EN ÉCONOMIE ET EN INVESTISSEMENT ALGÉRO-ALLEMAND, À ALGER16 :

«UNE ÉCONOMIE MODERNE NE PEUT PAS FONCTIONNER DURABLEMENT AVEC DU CASH»

Le terminal de paiement électronique (TPE) est en train de s'imposer aujourd'hui comme un outil central de la transition vers une économie plus formelle, plus transparente et moins dépendante du cash. Présenté par les pouvoirs publics comme un levier stratégique contre l'informel, son déploiement accéléré soulève toutefois des interrogations sur la capacité réelle du système bancaire et numérique à accompagner une telle mutation. Dans ce contexte, Alger16 a eu l'honneur d'échanger avec Mohamed Sayoud, expert en économie et en investissement algéro-allemand, afin d'analyser en profondeur les enjeux, les limites et les conditions de réussite de cette réforme structurante.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR G. SALAH EDDINE

ALGER16: L'État a mené des campagnes de sensibilisation afin de généraliser l'usage des terminaux de paiement électronique (TPE), dans l'objectif affiché de faire reculer l'économie informelle. Cette méthode peut-elle réellement produire l'électrochoc attendu ?

Mohamed Sayoud : Sur le principe, je suis totalement favorable au développement du paiement électronique et à la réduction progressive du cash. C'est un passage obligé si l'on veut aller vers une économie formelle, structurée et capable de générer une croissance durable. Une économie moderne ne peut pas fonctionner durablement sur la circulation massive de liquidités. En revanche, la méthode pose problème. Un ultimatum aussi court est beaucoup trop brusque, car les moyens nécessaires ne sont pas encore en place. L'économie informelle ne se résume pas uniquement au paiement en espèces. Elle est également liée au marché parallèle des devises, qui fonctionne exclusivement en cash. Tant que cette dimension n'est pas traitée, la réduction du liquide dans les commerces restera partielle et inefficace.

Les TPE ne sont pourtant pas une nouveauté en Algérie. Leur introduction remonte à plusieurs années, mais seuls environ 80 000 commerces les utilisent aujourd'hui. Pourquoi ce durcissement maintenant ? L'Algérie dispose-t-elle réellement des capacités techniques, bancaires et numériques pour absorber une généralisation rapide du paiement électronique ?

C'est une question centrale. Aujourd'hui, on compte environ deux millions d'opérateurs économiques en Algérie, incluant les commerçants, les PME, les PMI et les professions libérales. La première question est simple : combien d'entre eux disposent réellement d'un TPE ? Vous avez parlez de 80000, c'est moins de 5% ! Il faut également se demander si dans ces 80000, l'usage des TPE est demandé par les clients.

Ensuite, il faut être lucide. Internet fonctionne-t-il sans interruption sur l'ensemble du territoire ? Tous les citoyens disposent-ils d'une carte de paiement électronique ?

Les banques ont-elles suffisamment de TPE pour équiper l'ensemble des commerçants ? Ont-elles assez d'agences et de filiales pour absorber l'ouverture massive de comptes bancaires et gérer les flux générés par la dématérialisation ?

On ne peut pas imposer le paiement électronique sans préparer l'infrastructure humaine, bancaire et numérique. La bancarisation des espaces, notamment dans les zones rurales et périphériques, ne peut pas se faire en quelques jours. Cette transition doit être progressive, étalée sur au moins une année, voire davantage.

Dans les pays très développés, la présence d'un TPE dans chaque établissement ne fait même pas débat. Pourquoi, selon vous, cette question reste-t-elle aussi sensible en Algérie ?

Dans les pays développés, le paiement électronique fait partie intégrante de la culture. Je parlerai des pays que je connais personnellement et avec lesquelles je travaille énormément. En Allemagne, ou en Chine, un adolescent de 14 ans paie déjà par carte, par application mobile, via WeChat ou Alipay. En Chine, on est même passé à un stade supérieur, où le paiement peut se faire par reconnaissance de la main. Chez nous, la question n'est pas technologique, elle est structurelle et culturelle. Pour réduire efficacement le cash, il faut agir sur plusieurs leviers. D'abord, changer les billets de banque, ce qui permet de casser certaines logiques de théâtralisation. Ensuite, ouvrir davantage de filiales bancaires, y compris dans les



villages, pour faciliter l'ouverture de comptes et l'accès aux cartes de paiement.

Il faut aussi développer des banques en ligne, simplifier les procédures et rapprocher le système bancaire du citoyen. Sans cela, le paiement électronique restera perçu comme une contrainte plutôt qu'un progrès.

De nombreux commerçants voient l'obligation du paiement électronique comme une menace pour leurs marges. Comment lever ces résistances ?

Il faut d'abord déconstruire cette idée. Le paiement électronique n'est ni une menace ni une sanction. C'est une adaptation nécessaire et un changement de culture monétaire pour aller vers le formel. Mais pour convaincre, il faut des incitations claires. Les frais liés aux TPE doivent être extrêmement faibles, surtout durant les premières années. Certaines activités fonctionnent avec des marges très réduites, et toute charge supplémentaire peut devenir dissuasive. L'État et les banques doivent en tenir compte.

Du côté des citoyens, la transition risque également de créer des tensions, notamment pour les personnes âgées ou les ménages peu bancarisés. Comment ancrer durablement cette réforme dans la culture populaire ?

La transition ne peut réussir sans accompagnement social. Les banques doivent jouer un rôle plus actif, notamment en accordant des découvertes bancaires plafonnées selon les revenus. Cela permet aux citoyens de payer sans être pénalisés lorsqu'ils n'ont pas immédiatement un solde suffisant.

Il existe déjà des initiatives intéressantes. Certaines institutions, comme la SEAAL ou Algérie Télécom, proposent des avantages ou des tarifs préférentiels pour les paiements effectués via TPE. C'est exactement dans cette direction qu'il faut aller : inciter plutôt que contraindre.

Le changement des billets de banque est un levier fondamental et crucial. Il permet de réduire la masse de liquidités non déclarées et d'inciter les détenteurs de cash à passer par le système bancaire.

Même avec une généralisation du paiement électronique, le cash continuera de circuler pendant plusieurs années. Comment éviter une coexistence déséquilibrée où le numérique resterait marginal face à l'informel ?

C'est une très bonne question pour les experts en économie. La réponse peut sembler radicale, mais elle est économiquement nécessaire.

Comme je l'ai brièvement mentionné plus-tôt, le changement des billets de banque est un levier fondamental et crucial. Il permet de réduire la masse de liquidités non déclarées et d'inciter les détenteurs de cash à passer par le système bancaire.

Il faut aussi rappeler une distinction essentielle. La monnaie fiduciaire est physique, basée sur la confiance et permet un règlement immédiat. La monnaie scripturale, elle, est immatérielle. Elle repose sur des écritures bancaires et représente aujourd'hui la majeure partie de la masse monétaire dans les économies modernes. Elle est plus sécurisée, plus traçable et mieux adaptée aux transactions importantes.

La transition vers la monnaie scripturale n'est donc pas seulement une réforme technique. C'est une transformation profonde du rapport à l'argent, à l'État et à l'économie formelle. Good luck to Algerian Economy Growth.

G. S. E.

Il faut aussi développer des banques en ligne, simplifier les procédures et rapprocher le système bancaire du citoyen. Sans cela, le paiement électronique restera perçu comme une contrainte plutôt qu'un progrès.

1^{re} ÉDITION DU SALON NATIONAL DES PRODUITS D'EXPORTATION ALGÉRIENS

LE PRODUIT LOCAL MIS EN AVANT

Lors de son déplacement à Oran, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé, mardi dernier, que l'offre algérienne à l'exportation s'est considérablement diversifiée et répond désormais aux standards de qualité internationaux.

En marge de l'inauguration de cette première édition à Oran, le ministre du Commerce a souligné que cette exposition est une vitrine représentative des capacités réelles des entreprises algériennes à conquérir les marchés internationaux.

Selon lui, cette progression est le résultat direct des réformes structurelles initiées en 2020 sous l'impulsion du programme présidentiel de M. Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre a indiqué que les produits présentés couvrent des domaines variés et sont expédiés vers l'Afrique, l'Asie, l'Amérique et l'Europe. Selon lui, ce rayonnement géographique témoigne du degré de maturité atteint par les secteurs industriel, agricole et des services, venant s'ajouter aux performances du segment énergétique. M. Rezig a mis en relief



A travers cette première édition oranaise et la dynamique enclenchée sur le terrain industriel, les autorités entendent inscrire durablement l'exportation hors hydrocarbures comme un levier central de croissance.

l'élargissement régulier de la base des exportateurs nationaux, tout en exprimant son ambition de voir ce salon se développer davantage dans les années à venir. Il a précisé que des établissements bancaires et des opérateurs de logistique participent à cet événement afin d'instaurer une synergie capable de booster les exportations nationales. Dans le même esprit, le ministre a réitéré la détermination de son département à étendre les débouchés commerciaux de l'Algérie,

en synergie avec les autres ministères. Il a exprimé le vœu que 2026 devienne une année record pour l'export, grâce à une multiplication des manifestations spécialisées valorisant le potentiel économique national. Le ministre a également effectué une visite de travail et d'inspection au pôle industriel de la sidérurgie Tosyali dans la commune de Bethioua. A travers cette première édition oranaise et la

dynamique enclenchée sur le terrain industriel, les autorités entendent inscrire durablement l'exportation hors hydrocarbures comme un levier central de croissance. Un cap assumé, où la diversification n'est plus un slogan mais une trajectoire affirmée, appelée à redessiner la place de l'Algérie dans les échanges internationaux.

Omar Lazela

PRÉSENCE REMARQUABLE DE L'AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICROCRÉDIT

Le Salon national des produits d'exportation algériens, qui se tient à Oran du 13 au 16 janvier 2026, a vu une participation active de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANCM).

À travers son pavillon, l'agence a présenté des exemples concrets de micro-entreprises ayant connu un succès remarquable, passant de l'idée initiale à la commercialisation de produits sur les marchés nationaux et internationaux. Le salon a été inauguré par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, accompagné du wali d'Oran, M. Brahim Ouchane. Cette présence s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ANCM pour encourager l'entrepreneuriat et promouvoir les initiatives individuelles, notamment auprès des jeunes et des femmes au foyer.

L'exposition a mis en lumière dix bénéficiaires de programmes de microcrédit, présentant une gamme de produits illustrant le dynamisme du secteur et sa contribution au soutien de l'économie nationale. Plusieurs d'entre eux ont acquis une expérience précieuse en participant à des événements économiques internationaux et régionaux, tels que le Salon international de l'artisanat de Milan et la Foire intra-africaine, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives à l'exportation et favorisant l'établissement de partenariats internationaux.

Le pavillon de l'ANCM a suscité un vif intérêt auprès des visiteurs et des professionnels, qui ont salué les services d'accompagnement proposés aux bénéficiaires. Les représentants présents ont également souligné le rôle stratégique de l'agence dans la promotion du micro-investissement et le développement des produits algériens sur les marchés d'exportation.

Abir Menasria



NOUVEL AN AMAZIGH

GRANDE CÉLÉBRATION ARTISTIQUE À L'OPÉRA D'ALGER

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a accueilli, lundi dernier à Alger, une grande célébration artistique à l'occasion du Nouvel An amazigh Yennayer 2976, réunissant une pléiade d'artistes algériens issus de différentes régions du pays.

Cette célébration, à laquelle a assisté la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a été marquée par la présentation d'un spectacle festif mettant en lumière la profondeur de l'histoire amazighe et la richesse de ses expressions culturelles plurielles, sous le thème : «Yennayer... Couleurs de l'identité et mélodies de la mémoire».

La soirée a rassemblé des voix emblématiques représentant plusieurs styles musicaux amazighs, notamment kabyle, chaoui et mozabite, ainsi que des expressions du patrimoine amazigh saharien. L'ensemble a été accompagné par l'Orchestre de variétés de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Mehalla Fatheddine, offrant au public une fresque artistique harmonieuse incarnant l'unité



nationale dans sa diversité culturelle et sa richesse civilisationnelle. Le public a particulièrement apprécié les prestations de l'artiste Abi Ismail dans le registre mozabite, d'Abdelhamid Belbeche dans le style chaoui, ainsi que de la jeune et talentueuse Inès Hassaïm dans le répertoire kabyle. La soirée a également été marquée par la participation de la troupe Ahellil, qui a

clôturé le spectacle par des chants ancestraux issus du patrimoine musical amazigh authentique de la région du Gourara dans le sud-ouest de l'Algérie. Inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, cet art illustre la profondeur de l'héritage culturel saharien algérien et la diversité de ses expressions. Le spectacle a été ponctué de tableaux chorégraphiques interprétés par le ballet de l'Opéra

d'Alger, mêlant danse et musique dans des créations artistiques raffinées, traduisant la vitalité de la culture amazighe et sa capacité constante de renouvellement.

Les différentes séquences musicales, avec lesquelles le public mélomane a fortement interagi, ont illustré la fierté des Algériens à l'égard de leur riche héritage culturel national, ainsi que leur attachement à raviver la mémoire collective et à consolider les symboles de l'identité nationale.

Par ailleurs, la ministre de la Culture et des Arts a présidé, le même jour au Palais des raïs (Bastion 23) à Alger, une manifestation culturelle consacrée aux traditions de célébration de Yennayer dans la wilaya d'Ouargla.

À cette occasion, Mme Bendouda a pris connaissance des différentes composantes du patrimoine culturel immatériel ouargli, transmises de génération en génération, avec la participation d'acteurs culturels locaux issus de divers domaines.

Cheklat Meriem

UN MÉGA CONCERT ANIMÉ PAR **TAKFARINAS** À LA COUPOLE D'ALGER

Un méga concert a été animé, lundi dernier à la Coupoles du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, par le chanteur Takfarinas, qui a subjugué le nombreux public présent dans le cadre de la célébration de Yennayer. Lors de ce concert, placé sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, Takfarinas a débuté la soirée avec "Azul", chanson de bienvenue qui célèbre la diversité culturelle algérienne, enchaînant avec une vingtaine de ses chansons, reprises en choeur par le public qui a savouré tous les moments de cette soirée.

En avant-goût, les jeunes chanteurs Zina Larab de Tizi-Ouzou, lauréate de la neuvième édition du programme musical "Alhane wa Chabab", et Anis Saïdi de Souk Ahras, prix spécial du jury à la même manifestation culturelle, ont interprété,

respectivement, "L'awrès inou" et "Ay'assarou", avant de s'investir en duo pour rendre la célèbre chanson d'Idr (1949-2020) "Ay Azwaw sou mendil awragh". Durant près de trois heures, Takfarinas a chanté la paix, la vie et la patrie, l'Algérie "une et indivisible, dans sa richesse et sa diversité culturelle, ainsi que la grandeur de son histoire", comme il l'a souligné. Né en 1958 à Alger, Takfarinas, de son vrai nom Ahcène Zermani, s'intéresse dès son jeune âge au chaâbi, s'inspirant des maîtres de ce genre populaire, notamment El Hadj M'Hamed El Anka et Cheikh El Hasnaoui.

Après plusieurs années d'apprentissage du métier, il s'adjuge le statut d'artiste confirmé et compte à son actif plusieurs albums, dont les plus célèbres "Wey'thela", "Zââma Zââma", "Honneur aux dames", "El waldine" ou encore "Ul-iw Thayri".



PLUS DE 60 EXPOSANTS AU 2^e SALON RÉGIONAL DE LA FEMME TARGUIE À ILLIZI

Plus de 60 exposants, issus des wilayas d'Ilizi, Tamanrasset et Djelfa, ont pris part à la deuxième édition du Salon régional de la femme targuie, ouvert lundi dernier à la Maison de la culture Othmani-Bali à Illizi. Le Salon a pour objectif de valoriser le rang de la femme au sein de la société targuie, ainsi que son apport à la préservation de la cohésion du tissu social et la sauvegarde de la composante identitaire, à travers son rôle de dépositaire du patrimoine culturel matériel et immatériel ancestral local, a indiqué le directeur de la Maison de la culture, Ahmed Mellouki. Cette manifestation culturelle (12-14 janvier), placée sous le slogan "La femme targuie, reine des sables et voix du Sahara", est inscrite dans le cadre de la



promotion de la créativité féminine dans le domaine de l'artisanat, tel que l'habitat et la bijouterie traditionnelles, et la valorisation des

symboles véhiculés à travers cet art et reflétant leur particularité et la profondeur civilisationnelle de la région, a-t-il ajouté. Le programme du Salon comporte aussi une projection documentaire sur la femme targuie, des expositions d'art culinaire traditionnel, des animations folkloriques dans les genres "Illioune", "Tindi" et "Imzad", ainsi que des joutes poétiques et des interprétations musicales. Une remise de prix aux meilleurs participants couronnera cette manifestation culturelle, en signe d'encouragement de la créativité féminine et de la valorisation du patrimoine culturel local. La tenue de ce Salon, qui coïncide avec la célébration du Nouvel An amazigh Yennayer 2976, entre dans le cadre des efforts tendant à la promotion du patrimoine national et la valorisation du rôle de la femme dans le développement socioculturel, notamment dans le Grand Sud.



ALGER16, le quotidien du Grand Public

The image shows the front cover of a magazine titled 'ALGER 16'. The title is in large, bold, white letters at the top. Below it, a smaller line of text reads 'ÉLECTIONS DU 4 JUIN 2016'. The cover is a collage of various photographs depicting scenes from the election, including a flag with a star, people in a polling station, and a woman holding a small plant. The overall theme is the 2016 presidential election in Algeria.

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

PUBLICATION : «D'ORIGINE ALGÉRIENNE»

QUAND LA COUVERTURE DEVIENT MÉMOIRE ET MANIFESTE IDENTITAIRE

Dans une publication largement relayée sur les réseaux sociaux, Ilyas Begriche, l'auteur de «D'origine algérienne» dévoile les raisons profondes derrière le choix de la couverture de son ouvrage. Loin d'un simple visuel esthétique, le portrait de «famille» qui orne le livre est un véritable manifeste identitaire, chargé de symboles, de nostalgie et d'émotion.

En Algérie, la photo de famille occupe une place presque sacrée. Accrochée au mur du salon, entourée d'un décor soigné et de tenues traditionnelles, elle incarne la fierté, l'unité et la mémoire collective. C'est ce rituel social et affectif que l'auteur a voulu revisiter, en le transposant dans le contexte de la diaspora. «A el ghorba, la famille est loin...», écrit-il, soulignant cette réalité vécue par de nombreux Algériens à l'étranger, pour qui les amis deviennent souvent des frères et des sœurs de substitution. La couverture représente ainsi un «portrait de famille» recomposé, où les amis prennent

la place des proches absents. Un message fort, qui traduit la capacité de la communauté algérienne à recréer des liens, à bâtir des foyers affectifs même loin de la terre natale. Autour de cette scène, les motifs de zellige rappellent l'architecture traditionnelle algérienne, les maisons d'enfance et le patrimoine culturel, renforçant l'ancrage identitaire de l'œuvre. Ilyas rend également hommage à l'esthétique des photos de Lazhar Mansouri des années 60, ainsi qu'aux anciens films et séries algériens tels que «El Intihar» ou «El Hariq». Des références visuelles qui inscrivent le projet dans une continuité historique et artistique, entre mémoire collective et transmission culturelle.

Avant même d'ouvrir le livre, la couverture raconte déjà une histoire : celle de l'exil, de l'appartenance, de la nostalgie et de la résilience. Une histoire algérienne, universelle dans ses émotions, intime dans ses racines.



LYAS BEGRICHE.
CRÉATEUR DE CONTENU, À **ALGER 16** :
« RÉUNIR MES AMIS,
C'EST COMME RETROUVER
MA FAMILLE »

ENTRETIEN REALISÉ PAR CHEKLAT MERIEM

Pourquoi représenter vos amis comme une «famille» sur la couverture, et que reflète selon vous cette image de la diaspora algérienne ?

C'était très important pour moi d'avoir un véritable portrait de famille algérienne sur la couverture du livre. La famille occupe une place centrale dans notre culture, et à l'étranger, nous n'avons pas toujours la chance d'être entourés de nos proches. J'ai donc voulu réunir les personnes que j'ai connues et qui sont devenues, avec le temps, ma famille là-bas. Nous étions tous ensemble, en tenue traditionnelle, face à l'objectif. C'était un portrait de famille, mais à la manière de la diaspora, un style qui traduit cette expérience unique.

Le zellige et les références aux œuvres cinématographiques algériennes sont très présents visuellement. Quelle est leur importance pour vous ?

Je tenais vraiment à inclure le zellige, les références au cinéma algérien et tous ces éléments très visuels. L'Algérie est un pays extrêmement riche culturellement, le plus grand d'Afrique, et ces références font partie de notre patrimoine. Ayant grandi à Alger et ayant vu le zellige dans la Casbah, ma mère est née là-bas, je voulais retranscrire ce lien familial et culturel dans le livre. Aujourd'hui, c'est aussi un style tendance, et je voulais le montrer à travers ces images.

Pensez-vous que cette couverture puisse toucher aussi bien les Algériens de l'étranger que ceux vivant en Algérie ?

J'espère que cette couverture touchera les Algériens partout dans le monde. Notre diaspora est notamment très importante en France. Mon souhait est que ce livre reconnecte chacun à ses origines. Nous traversons tous des périodes de crise identitaire, et j'aimerais que cette œuvre aide les personnes vivant à l'étranger à surmonter ce sentiment et à renouer avec leur identité. Ch. M.



CINÉMA & TÉLÉVISION

SIX MOMENTS INOUBLIABLES DES GOLDEN GLOBES

La 83^e cérémonie des Golden Globes s'est tenue le dimanche 11 janvier à Los Angeles, donnant le coup d'envoi officiel de la saison des grands galas du cinéma et de la télévision. Animée par l'actrice et humoriste Nikki Glaser, la soirée a réuni les grandes figures d'Hollywood dans une atmosphère mêlant glamour, émotion et prises de position. Entre victoires attendues, surprises et messages porteurs d'espoir, plusieurs instants ont marqué les esprits. Retour sur six moments inoubliables de cette édition.

1. «UNE BATAILLE APRÈS L'AUTRE» S'IMPOSE COMME FAVORI AUX OSCARS

Déjà très attendu, le film «Une bataille après l'autre» a dominé la soirée. La comédie satirique a remporté le Golden Globe du meilleur film – comédie ou musical, ainsi que ceux du meilleur scénario, du meilleur second rôle féminin pour Teyana Taylor et du meilleur réalisateur pour Paul Thomas Anderson. Porté par un casting prestigieux réunissant Benicio Del Toro, Sean Penn et Leonardo DiCaprio, le long-métrage s'affirme désormais comme un sérieux prétendant aux Oscars.

2. UNE PREMIÈRE HISTORIQUE POUR LE BRÉSIL

Moment fort de la cérémonie, l'acteur Wagner Moura a marqué l'histoire en devenant le premier Brésilien à remporter un Golden Globe. Récompensé pour son rôle dans la série «L'agent secret», il a été longuement ovationné, symbolisant l'ouverture croissante des Golden Globes aux talents venus d'ailleurs.

3. TIMOTHÉE CHALAMET ÉMEUT AVEC UN DISCOURS SINCÈRE

Lauréat du Golden Globe de la meilleure interprétation masculine pour Marty Suprême, Timothée Chalamet a livré un discours touchant. Ses remerciements, accompagnés d'un mot d'amour adressé à sa compagne Kylie Jenner, ont rapidement fait le tour des réseaux sociaux et séduit les



fans du couple.

4. UN GOLDEN GLOBE À SEULEMENT 16 ANS

La minisérie britannique «Adolescence» a été sacrée meilleure minisérie, mais c'est surtout la performance de son jeune acteur Owen Cooper qui a marqué la soirée. À 16 ans, il est devenu le plus jeune comédien à recevoir un Golden Globe dans la catégorie acteur de soutien, confirmant un talent déjà très prometteur.

5. «IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR BRILLER»

L'un des moments les plus inspirants est venu d'EJAE (Kim Eun-jae), l'une des voix du film d'animation Netflix «Les guerrières de la K-Pop». Récompensée pour la meilleure chanson originale avec Golden, la chanteuse a partagé un témoignage poignant sur son parcours, dédié «à ceux à qui on a fermé des portes». Un message d'espoir qui a profondément ému l'assistance.

6. «RIVALITÉ BRÛLANTE» REMARQUÉE MALGRÉ L'ABSENCE DE NOMINATION

Bien que la série «Rivalité» brûlante n'ait pas pu être en compétition cette année en raison de sa sortie tardive, son immense succès mondial était bien présent. Les acteurs principaux, Connor Storrie et Hudson Williams, ont présenté un prix lors de la cérémonie, tandis que l'équipe, incluant l'acteur québécois François Arnaud, figurait parmi les invités du très sélect party de Vanity Fair, la veille des Golden Globes.

Entre consécrations attendues, révélations prometteuses et discours chargés d'émotion, cette 83^e cérémonie des Golden Globes a une nouvelle fois confirmé son rôle de baromètre incontournable de la saison des récompenses. À quelques semaines des Oscars, Hollywood a donné le ton, entre glamour, diversité et récits humains qui résonnent bien au-delà des projecteurs.

www.alger16.dz
Alger16 quotidien



MANGER DES FRUITS SECS LE SOIR EST-CE, UNE BONNE IDÉE ?

NUMÉROS UTILES

Les fruits séchés et les fruits secs à coque sont souvent perçus comme des collations saines grâce à leur richesse en nutriments. Mais est-il véritablement conseillé d'en déguster le soir avant de dormir ? La réponse avec une diététicienne.

Amandes, noix de cajou, raisins secs... Les fruits secs, c'est non seulement délicieux, mais en plus ils sont bons pour notre santé. Néanmoins, si consommer des fruits secs à coque le soir (comme les amandes et les noix) peut être recommandé, il est nettement moins conseillé de déguster des fruits séchés (comme les dattes séchées, les raisins secs, les abricots secs...). Voici pourquoi.

LES FRUITS SECS À COQUE (NOIX, NOISETTES...): ON PEUT LES MANGER LE SOIR !

Les fruits secs à coque (comme les amandes, les noix, les noisettes, les pistaches...) sont particulièrement bénéfiques pour l'organisme... et le sommeil ! Sandra Ferreira, diététicienne, explique que «la plupart de ces fruits, comme les noix, apportent du magnésium, un minéral qui favorise la détente du système nerveux et musculaire, ce qui prédispose à un bon dormir». De plus, les fruits secs à coque sont riches en tryptophane, un acide aminé essentiel pour la fabrication de la sérotonine, une hormone qui procure un sentiment de bien-être. La sérotonine est également un précurseur de la mélatonine, l'hormone qui régule notre rythme circadien.

L'experte ajoute que «la teneur en fibres et en protéines des fruits secs à coque permet de se sentir rassasié, ce qui est important pour éviter les fringales et aider à l'endormissement.»

FRUITS SECS ET CALORIES: POURQUOI IL NE FAUT PAS EN MANGER TROP ?

Si quelques fruits secs à coque peuvent être recommandés pour favoriser l'endormissement et améliorer la qualité du sommeil, la situation change si vous engloutissez tout le sachet ! En effet, les fruits secs à coque sont de véritables bombes caloriques.

«Bien qu'ils apportent de bons acides gras, consommer en excès, les fruits secs sont susceptibles de favoriser la prise de poids, sans compter qu'ils peuvent alors être difficiles à digérer (ce qui risque de perturber le sommeil)», d'après une spécialiste en nutrition. Limitez-vous donc à une portion maximale de 30 grammes, soit une petite poignée de fruits secs ou 20 à 30 noix/amandes, pour limiter les apports caloriques», indique l'experte.

Les fruits sec (raisins secs, dattes séchées...) : à éviter le soir !

En revanche, les fruits séchés, tels que les raisins secs, les dattes séchées ou encore les abricots secs, ne sont pas recommandés avant d'aller au lit. Bien qu'ils soient riches en fibres, en minéraux essentiels et en antioxydants, ces aliments sont également très sucrés. Eh oui, lorsqu'un fruit est séché, l'eau qu'il contient s'évapore, ce qui rend les sucres naturels de ce fruit plus concentrés. Le fruit séché contiendra donc toujours plus de sucre que le fruit frais. La consommation de fruits séchés avant de dormir peut augmenter votre glycémie, ce qui perturbe le sommeil : une glycémie élevée entraîne une augmentation d'énergie et ce regain de tonus peut rendre l'endormissement difficile. De plus, l'élévation de la glycémie interfère avec la production de mélatonine, l'hormone qui régule le sommeil. Enfin, après un pic de glycémie, une chute de la glycémie pendant la nuit peut entraîner une baisse d'énergie, ce qui peut enfin causer un sentiment de faiblesse, des cauchemars et des réveils nocturnes.

QUE PENSER DES MÉLANGES DE FRUITS SECS LE SOIR ?

Si vous aimez les fruits secs à coque et les fruits séchés, il est tout à fait possible d'en consommer un mélange avant de vous coucher à deux conditions :

- Les fruits séchés doivent être en moindre quantité que les fruits secs à coque.
- Respectez une des quantités raisonnables avec une portion maximale de 30/40 grammes, soit une petite poignée de mélange de fruits secs.

Il est



Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

URGENCES ET
SÉCURITÉ
SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU
BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI
MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE
GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE
DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION
CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ
DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS
UTILES

AÉROPORT
HOUARI-
BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGERIE
(RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

COUPE D'ALGÉRIE (SUITE DES 8^{es} DE FINALE)

CS CONSTANTINE – ES SÉTIF EN VEDETTE

Les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie 2026 se poursuivront ce week-end avec trois rencontres au programme aujourd'hui, où, notamment, le CR Belouizdad recevra l'ASM Oran de la division amateur. La rencontre initialement prévue au stade Nelson-Mandela de Baraki est finalement délocalisée au stade du 5-Juillet à partir de 19 heures.



L'opposition semble à la portée des Belouizdadi qui auront à cœur non seulement de passer ce cap mais aussi de dépasser la dernière déconvenue subie en championnat face à la JSK sur cette même pelouse

PROGRAMME
Déjà joués
USM El Harrach 2 - USM Alger 3 (AP)
MC Alger 1 - ES Ben Aknoun 0 (AP)
Aujourd'hui
CA Batna - Paradou AC (14H)
ES Mostaganem - JS Saoura (16H)
CR Belouizdad - ASM Oran (19H)
Vendredi
ASO Chlef - MC Saïda (16H)
CS Constantine - ES Sétif (16H)
Samedi
JSM Béjaïa - NA Hussein Dey (14H)

du stade olympique, lors de la 15e journée. L'ES Mostaganem, son terrain étant impraticable, recevra pour sa part son adversaire, la JS Saoura, au stade Boumezrag de Chlef. Très mal en point en championnat où elle se morfond dans les profondeurs du classement, l'ESM joue gros dans ces huitièmes de finale où elle n'est pas du tout certaine de s'en sortir indemne, face à cet adversaire qui reste le seul jusque-là à avoir gagné le leader mouloudéen après toute la phase aller du championnat. Le fait de jouer hors de ses bases n'est pas non plus de nature à faire les affaires de l'ESM. Mais sait-on jamais. La troisième rencontre du jour opposera le CA

Batna de la Ligue 2 au Paradou AC à Batna. Une opposition qui sera certainement tranchée sur des détails entre deux équipes qui jouent un beau football malgré la différence des divisions.

L'USMA ET LE MCA DÉJÀ QUALIFIÉS EN MATCHS AVANCÉS

Demain, place au grand choc de ce tour avec cette superbe affiche qui réunira le CS Constantine et l'ES Sétif au stade Benabdelmalek. Deux formations voisines qui ne se connaissent que trop bien et qui se retrouvent à nouveau à l'occasion de ce tour de Dame Coupe. Lors de l'empoignade qui a opposé les deux

équipes lors de la 1re partie du championnat, c'est l'ES Sétif qui l'avait emporté (2-1) au stade du 8-Mai-1945 en septembre dernier. Mais ce n'est pas là un indice qui pourrait vraiment aider à livrer le plus juste des pronostics. Demain, il s'agira d'une tout autre compétition, qui a son attrait, son charme particulier et ses caprices qui ne garantissent aucun respect de la logique. Cela dit, logiquement, le CSC part avec l'avantage du terrain et du soutien de ses supporters. Ce sera aussi le cas pour l'ASO Chlef qui jouera le MC Saïda de la Division 2 à la maison. Mais il faudra attendre pour voir la réaction de l'équipe qui devra faire avec un nouveau coach après le départ acté de Bouali. Enfin, la dernière rencontre opposera la JSMB au NAHD, au stade de l'Unité Maghrébine. Un match entre deux équipes de divisions inférieures mais qui sont toutes les deux déjà inscrites au palmarès de cette coupe. A savoir à qui elle sourira cette fois pour passer ce cap. A rappeler, par ailleurs, qu'en matchs avancés joués lundi et mardi derniers, l'USMA et le MCA se sont déjà qualifiés aux quarts de finale aux dépens, respectivement, de l'USM El Harrach (2-3, après prolongations) et l'ES Ben Aknoun (1-0, également après prolongations).

Djaffar C.

LIGUE 2 (16^e JOURNÉE)

LA PHASE RETOUR ENTAMÉE DÈS DEMAIN

Après une trêve du 4 au 16 janvier courant, la Ligue 2 s'apprête à reprendre la compétition dès ce week-end avec la programmation de la première journée de la phase retour qui sera lancée après-demain. Dans le groupe Centre-Est, tous les matchs se joueront vendredi à 15 heures à l'exception de US Chaouia - CA Batna qui est décalé à mardi 20 janvier. Dans le groupe Centre-Ouest, les matchs se

joueront samedi à partir de 14 heures, hormis MC Saïda - USMH et ASM Oran - CR Témouchent décalés à mardi 20 janvier également, alors que WA Tlemcen - NA Hussein Dey est reporté à mardi 27 janvier prochain en raison de la participation de l'une des équipes en opposition aux 8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie au programme cette semaine.

D. C.

PROGRAMME

GROUPE CENTRE-EST	GROUPE CENTRE-OUEST
Vendredi	Samedi
CRBT - MOC	JSMT - JSEB
HBCL - JSD	WAM - RCK
MSPB - MOB	GCM - CRBA
JSBM - NRBB	RCA - ESMK
USMA - NRBT	JST - USBD
USB - IBKEK	Mardi
Samedi	MCS - USMH
ASK - NCM	ASMO - CRT
Mardi	Mardi 27
USC - CAB	WAT - NAHD

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Réunion de coordination avec les sélectionneurs et staffs nationaux

La Direction technique nationale (DTN) a tenu mardi dernier au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) une réunion de coordination avec l'ensemble des sélectionneurs nationaux, toutes catégories confondues, accompagnés de leurs staffs techniques respectifs, a indiqué

la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Les travaux de cette réunion présidée par le DTN, Ali Moucer, ont débuté par l'accueil des participants durant l'après-midi, suivi d'une séance d'échanges et de débats ainsi que la présentation du projet de la

Direction technique pour la période 2025-2029, souligne la même source. Les discussions ont porté sur plusieurs axes majeurs, à savoir la formation de l'encadrement, le plan national de détection des talents (féminins et masculins) ainsi que le développement et la promotion de la pratique du jeu.

Cette réunion s'inscrit dans une démarche visant à renforcer la coordination et la synergie entre les staffs des sélections nationales et les différentes structures de la DTN dans le but de contribuer au développement du football algérien à tous les niveaux et dans toutes les catégories.

**SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2025/MC ALGER – USM ALGER
SAMEDI À 17H AU NELSON-MANDELA STADIUM**

UNE FINALE POUR LE TROPHÉE DE LA SUPRÉMATIE

Le stade Nelson-Mandela s'apprête à vibrer au rythme des supporters des deux plus grandes équipes du football national, le MC Alger et l'USM Alger, à l'occasion de la Supercoupe d'Algérie 2025. Un grand moment de football en perspective sur la pelouse, mais également des grands shows dans les tribunes.

L'heure a donc sonné pour désigner le plus grand des grands. Face à face, le champion en titre, le Mouloudia, et le tenant du trophée de la Coupe d'Algérie de la précédente édition, l'USM Alger. Une vraie affiche de prestige entre deux clubs historiques, et dont la rivalité promet un duel intense et indécis, comme cela a toujours été le cas à chaque rendez-vous entre les deux équipes. De plus, il se trouve qu'elles restent les deux meilleures équipes du moment. Le MC Alger est leader en puissance de l'exercice en cours avec 12 points d'avance. Et l'USM Alger est loin d'avoir dit son dernier mot, en s'accrochant à cette seconde place avec 24 points, et un parcours plus que satisfaisant en coupe continentale (Coupe de la CAF) où elle trône sur son groupe A après un sans-faute réussi jusqu'ici lors des deux premières journées jouées. Les deux équipes restent aussi sur deux qualifications en quarts de finale de

la Coupe d'Algérie qui leur donnent des ailes pour ambitionner à une super finale de haute voltige, samedi à Baraki. Détenteur du trophée de la précédente édition, l'USMA abordera cette rencontre avec la détermination de confirmer son statut et

d'enrichir un palmarès déjà bien garni. Les Rouge et Noir misent sur leur solidité collective, leur expérience des grands rendez-vous et la qualité technique de leur effectif pour faire la différence.

BENCHIKHA – MOKWENA, UN AUTRE MATCH DANS LE MATCH

En face, le MC Alger, champion en titre, et prétendant en force à le demeurer encore cette saison, se présentera aussi de son côté avec la ferme intention de s'adjuger un nouveau trophée et d'imposer sa suprématie. Portés par un public toujours fidèle et passionné, les Vert et Rouge comptent sur leur puissance offensive et leur esprit combatif pour prendre le dessus dans ce véritable choc au

sommet. Au-delà du trophée, cette Supercoupe d'Algérie représente un enjeu symbolique majeur. Elle offre l'occasion de lancer la saison de la meilleure des manières et de marquer les esprits dès le départ. Dans cet énième derby du genre, toujours chargé en émotion, chaque détail pourrait faire basculer la rencontre. La bataille tactique sera certainement aussi rude entre les deux techniciens reconnus, avec cette particulière concurrence en arrière-plan entre la compétence nationale de Benchikha côté usmiste, et le savoir-faire importé de Mokwena, côté mouloudéen. Ce sera à coup sûr l'autre match dans le match. Dans les tribunes, la rivalité ne manquera certainement pas aussi entre les deux galeries. Le rendez-vous est donc pris pour cet autre épisode du clasico algérois qui s'annonce spectaculaire, entre deux formations déterminées à rafler ce premier titre de l'année 2026.

Djaffar Chilab



ASO CHLEF

Fouad Bouali remercié



La direction de l'ASO Chlef a annoncé, avant-hier en début de soirée, la résiliation à l'amiable du contrat liant l'entraîneur en chef de l'équipe, Fouad Bouali, au club. La décision a été tranchée entre les deux parties au terme d'une réunion bilan de la phase aller du championnat national. Visiblement pas du tout satisfaite de la performance de l'équipe, la direction du club, à sa tête Abdelkrim Medaouar, a donc décidé de mettre fin à la collaboration de Bouali. «La direction du club a tenu une réunion de travail avec l'entraîneur Fouad Bouali et son staff technique afin d'évaluer la phase aller du

championnat, et il a été décidé de mettre fin au contrat avec le consentement des deux parties», indique le communiqué diffusé par le club à cet effet. Pour suppléer ce départ, c'est l'entraîneur adjoint, Abdelhak Belaïd, qui a été promu entraîneur en chef pour prendre les destinées de l'équipe durant cette seconde partie du championnat. L'ASO Chlef a fini la phase aller du championnat à la 14^e place avec 14 points. Elle est encore en lice en Coupe d'Algérie et jouera le MC Saïda demain pour le compte des 8es de finale.

D. C.



GOMA (RD Congo) - Au moins 18 personnes ont été tuées dans un glissement de terrain survenu après de fortes pluies dans une localité de l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont annoncé mardi derniers des sources locales.

GENEVE - Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré qu'environ 33,7 millions de personnes au Soudan, en proie à un conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR), auront besoin d'une aide humanitaire en 2026.

LAS PALMAS (Espagne) - Le gouvernement des îles Canaries a condamné l'expulsion, mardi dernier, par les autorités marocaines d'une mission espagnole d'observation des droits humains, des territoires sahraouis occupés, rapporte le journal espagnol *La Provincia*.

BANGUI - Près de 4.000 réfugiés soudanais fuyant le conflit armé dans leur pays sont arrivés depuis début novembre 2025 à Ouanda-Djallé dans la préfecture de la Vakaga, située dans le nord-est de la République centrafricaine, ont fait savoir les autorités locales mardi dernier.

NEW DELHI - Au moins trois personnes sont décédées et quelques autres ont été blessées lorsqu'une mine de charbon à ciel ouvert s'est effondrée dans l'Etat du Bengale occidental dans l'est de l'Inde, a confirmé mardi dernier un responsable du gouvernement local. L'incident a été signalé près de la ville d'Asansol dans cet Etat.

PRÉPARATIFS DU MOIS SACRÉ DE RAMADHAN LE PREMIER MINISTRE RÉUNIT LES WALIS

Le Premier ministre, Sifi Ghribi, a présidé hier une réunion de coordination avec les walis de la République, par visioconférence, consacrée aux préparatifs en vue de l'accueil du mois sacré de Ramadhan.

Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, la réunion s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, ainsi que de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, Amal Abdelatif.

À cette occasion, le Premier ministre a donné des instructions visant à renforcer la



coordination et la mobilisation des efforts afin d'assurer un suivi rigoureux de l'approvisionnement du marché en produits

de première nécessité durant le mois de jeûne.

Dans ce cadre, il a insisté sur l'importance d'adopter une approche proactive, à travers la mise en place de cellules locales de suivi et de coordination.

De son côté, le ministre de l'Intérieur a souligné le rôle central des collectivités locales, à leur tête les walis, dans la mise en œuvre effective des orientations des hautes autorités de l'Etat et dans l'atteinte d'un niveau optimal de préparation pour le mois de Ramadhan.

Le ministre a également rappelé la nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés afin de veiller à la disponibilité des produits à large consommation tout au long du mois sacré.

R. N.

SAHARA OCCIDENTAL DES MEMBRES D'UNE MISSION ESPAGNOLE D'OBSERVATION DES DROITS HUMAINS EXPULSÉS PAR LES AUTORITÉS MAROCAINES

Un nouvel épisode de tension diplomatique et politique s'est joué mardi dernier à Laâyoune dans les territoires sahraouis occupés, où les autorités marocaines ont procédé à l'expulsion de membres d'une mission espagnole d'observation des droits humains. Selon plusieurs médias espagnols, la délégation a été empêchée de descendre d'un avion à son arrivée à l'aéroport de Laâyoune, avant d'être contrainte de rebrousser chemin.

La mission, composée de personnalités politiques originaires des îles Canaries, avait pour objectif de mener une observation directe de la situation des droits humains auprès de la population sahraouie. Une démarche que les autorités marocaines ont, une fois de plus, choisi de bloquer, illustrant le verrouillage strict imposé à toute présence internationale indépendante dans les territoires occupés.

Malgré l'interdiction de débarquer, les membres de la délégation ont tenu à exprimer leur solidarité avec le peuple sahraoui et à rappeler la légitimité de sa lutte pour l'indépendance. Carmelo Ramírez, conseiller à la coopération institutionnelle et à la solidarité internationale du Conseil de l'île de Grande Canarie, a directement interpellé les services de sécurité marocains sur place, contestant toute autorité du royaume sur le Sahara occidental.

"Vous n'avez aucune souveraineté sur le Sahara occidental. Vous l'occupez violence depuis 1975. Vous l'occupez par la force. Vous maltraitez la population sahraouie pacifique qui vit sur ce territoire. Vous pillez ses ressources naturelles. Vous viollez tous les accords internationaux", s'est-il insurgé. "Vous n'avez pas le droit d'être ici. Et si vous nous traitez ainsi, comment traiterez-vous les Sahraouis ?"



a-t-il ajouté. Dans un autre échange tendu, M. Ramírez a également reproché à un agent marocain d'avoir monté à bord de l'avion espagnol sans autorisation préalable, soulignant le caractère illégal de cet acte au regard du droit aérien international.

"Vous vous trouvez en territoire espagnol, et non marocain ou sahraoui, puisque vous êtes à bord de l'avion. C'est illégal, sans l'autorisation du commandant de bord", a-t-il lancé.

La délégation espagnole comprenait également la députée de Podemos, Noemí Santana Perera, ainsi que le secrétaire à la communication de Podemos Canarias, Fernando Ruiz Pérez. Les trois responsables politiques s'étaient rendus au Sahara occidental pour y mener "une mission d'observation des droits humains auprès du peuple sahraoui". Dans une déclaration relayée par la presse espagnole, les membres de la mission ont fermement dénoncé l'attitude des autorités marocaines, estimant que l'interdiction d'accès constituait une entrave grave à toute surveillance indépendante.

L'interdiction opposée par les autorités

marocaines "constitue un acte de répression inacceptable et une obstruction au travail pacifique de surveillance des graves violations systématiques des droits humains subies par la population sahraouie", ont-ils affirmé.

La délégation a dressé un tableau sévère de la situation dans les territoires occupés, pointant un système de violations généralisées et persistantes.

De retour aux îles Canaries, les membres de la mission ont réitéré leur condamnation de l'expulsion et dénoncé une politique délibérée d'isolement imposée aux territoires sahraouis occupés.

Dans le même communiqué, la délégation a réaffirmé son "engagement en faveur de la défense des droits de l'Homme et de la solidarité avec le peuple sahraoui, ainsi qu'avec son droit inaliénable à l'autodétermination, reconnu par le droit international".

Elle a également exigé "la fin de l'occupation, la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis et la tenue d'un référendum libre et équitable sur l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies".

Cet incident s'inscrit dans un contexte plus large de restrictions croissantes imposées par les autorités marocaines. En 2025, pas moins de 27 ressortissants étrangers, parmi lesquels des parlementaires, des défenseurs des droits humains et des journalistes en provenance d'Espagne, des États-Unis et du Portugal, ont été expulsés des territoires sahraouis occupés dans le cadre du blocus strict imposé à toute tentative d'observation internationale.

Un verrouillage qui continue d'alimenter les critiques des ONG, des responsables politiques et de larges pans de l'opinion internationale, alors que la question du Sahara occidental demeure l'un des derniers dossiers de décolonisation non résolus à l'ONU.

G. Salah Eddine

AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

PRÈS DE 95 000 CAS DE MALNUTRITION AIGUË RECENSÉS EN 2025

Les Nations unies ont indiqué que la situation humanitaire dans la bande de Gaza "demeure critique", les conditions météorologiques extrêmes compromettant les progrès réalisés par l'aide humanitaire, soulignant que le nombre total de cas de malnutrition aigüe recensés en 2025 s'élève à près de 95.000. "Nos partenaires en charge de la lutte contre la malnutrition indiquent avoir examiné plus de 76.000 enfants le mois dernier et avoir identifié

environ 4.900 cas de malnutrition aigüe, dont plus de 820 cas de malnutrition aigüe sévère", a déclaré lundi dernier Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'un point de presse.

Il a expliqué que "le nombre total de cas de malnutrition aigüe recensés en 2025 s'élève ainsi à près de 95.000".

Le porte-parole du SG de l'ONU a, en outre, fait savoir qu'"au moins 1,1 million de personnes ont toujours besoin d'une aide

urgente, les pluies torrentielles continuant d'endommager et de détruire de nombreux abris existants".

Il a également alerté sur le fait que "les enfants continuent d'être gravement touchés par le froid et les intempéries", relevant que "les partenaires de l'ONU qui pilotent les efforts visant à améliorer l'accès aux soins de santé ont signalé le décès d'un nourrisson par hypothermie, portant à quatre le nombre total de décès recensés, tous concernant de

très jeunes enfants".

"L'OCHA (le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires) continue de réclamer un accès rapide, durable et sans entrave afin de permettre à nos partenaires humanitaires et à nous-mêmes d'intensifier plus rapidement notre aide, de prévenir toute nouvelle détérioration de la situation et d'alléger les souffrances de la population de Gaza", a-t-il souligné.